





## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 26100 Gaskartusche

Date de révision: 09.05.2017

Code du produit: 10826-0024

Page 2 de 9

Réceptif sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

#### Conseils supplémentaires

Le produit est étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH).

#### 2.3. Autres dangers

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

Une application intensive par aspersion des parties affectées de la cutanée peut provoquer des gelures locales.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Gaz sous pression: Liquefied gas

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
685-12-91-4	Mélanges d'hydrocarbures contenant principalement des butanes, butènes, du propène et du propane, par odorisé mercaptan. Butane savoir: mélange de butanes et du propane (env. 20%)			50 - 100 %
	270-990-9			
	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 H280			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Éteindre brûler les vêtements avec de l'eau.

##### Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. En cas de malaise consulter un médecin.

##### Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. En cas de gelures, laver abondamment à l'eau sans retirer les vêtements. Une application intensive par aspersion des parties affectées de la cutanée peut provoquer des gelures locales. Appeler aussitôt un médecin.

##### Après contact avec les yeux

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine, vertiges, faiblesse, inconscience

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 26100 Gaskartusche

Date de révision: 09.05.2017

Code du produit: 10826-0024

Page 3 de 9

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone, Sable, Produits extincteurs en poudre

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire: monoxyde et dioxyde de carbone

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol. Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire. Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Observer mode d'emploi. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

##### Préventions des incendies et explosion

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas pulvériser vers une flamme nue ou tout autre objet incandescent. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.  
Ne pas fumer.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Stocker rempli contenant en position verticale, dans le but d'éviter les fuites.

##### Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Ne pas conserver dans les locaux de pause ou de restauration. Suivez les règlements de la réglementation en matière de sécurité industrielle.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Cartouche jetable à gaz pour les barbecues à gaz



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 26100 Gaskartusche

Date de révision: 09.05.2017

Code du produit: 10826-0024

Page 4 de 9

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

#### Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Eviter de toucher avec la peau. Se laver les mains après manipulation du produit.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (NF EN 166).

#### Protection des mains

Gants en cuir.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire. Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

#### Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

#### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Gaz sous pression: Liquefied gas
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur: n.a.

#### Modification d'état

Point de fusion: n.d.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: n.d.

Point de sublimation: n.d.

Point de ramollissement: n.d.

Point d'éclair: n.d.

Limite inférieure d'explosivité: ~ 1,5 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: ~ 8,8 vol. %

Température d'inflammation: > 400 °C

Pression de vapeur:  
(à 20 °C) n.d.

Pression de vapeur:  
(à 50 °C) n.d.

Densité (à 20 °C): n.d.

Hydrosolubilité: Faiblement soluble

Viscosité dynamique: n.d.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 26100 Gaskartusche

Date de révision: 09.05.2017

Code du produit: 10826-0024

Page 5 de 9

Viscosité cinématique:

n.d.

#### **9.2. Autres informations**

Donnée non disponible.

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### **10.1. Réactivité**

Donnée non disponible.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Danger d'explosion sous l'action de la chaleur

#### **10.4. Conditions à éviter**

Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Des oxydants puissants.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et dioxyde de carbone

#### **Information supplémentaire**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques. L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.

##### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### **12.1. Toxicité**

Donnée non disponible.

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 26100 Gaskartusche

Date de révision: 09.05.2017

Code du produit: 10826-0024

Page 6 de 9

Donnée non disponible.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Donnée non disponible.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

#### **Information supplémentaire**

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.  
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

##### **Code d'élimination des déchets-Produit**

160505 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

##### **Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés**

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Remettre les aérosols vides à une société spécialisée dans l'élimination de ces emballages.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

UN 2037

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Récipients, petits, contenant du gaz (cartouches de gaz)

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

2

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

-

Étiquettes:

2.1



Code de classement:

5F

Dispositions spéciales:

191 303 344

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité dégagée:

E0

Catégorie de transport:

2

Code de restriction concernant les tunnels:

D



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 26100 Gaskartusche


Date de révision: 09.05.2017

Code du produit: 10826-0024

Page 7 de 9

#### Transport fluvial (ADN)


<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 2037
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Récipients, petits, contenant du gaz (cartouches de gaz)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	2
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	-
Étiquettes:	2.1



Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	191 303 344
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagee:	E0

#### Transport maritime (IMDG)


<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 2037
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Receptacles, small, containing gas (gas cartridges)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	2.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	-
Étiquettes:	2.1



Dispositions spéciales:	191, 277, 303, 344
Quantité limitée (LQ):	1000 mL
Quantité dégagee:	E0
EmS:	F-D, S-U

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 2037
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Receptacles, small, containing gas (gas cartridges)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	2.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	-
Étiquettes:	2.1



Dispositions spéciales:	A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 kg
Passenger LQ:	Y203
Quantité dégagee:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 26100 Gaskartusche

Date de révision: 09.05.2017

Code du produit: 10826-0024

Page 8 de 9

IATA-Quantité maximale (carga): 15 kg

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Pas de précautions spéciales.

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

#### **Information supplémentaire**

Cette cartouche est conforme à la norme EN 417.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): -- sans danger pour l'eau.

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **Abréviations et acronymes**

Directives de la CE: les actes de l'Union européenne, une partie du droit de l'Union secondaire  
N ° CAS: Désignation Norme internationale des produits chimiques (CAS = Chemical Abstracts Service)  
EN 374: norme pour les gants de protection (gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes)  
EN 166: normes de sécurité européennes pour la protection oculaire et faciale (exigences)  
STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles  
AVV: Ordonnance sur le catalogue européen des déchets (Catalogue européen des déchets)  
COV: Composés organiques volatils  
GHS: Le système général harmonisé ou SGH, en anglais : Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID: Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer  
IMDG-Code: L'International Maritime Dangerous Good Code  
ADN: transport par voie navigable en Europe  
ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale  
MARPOL 73/78: La Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires  
IBC-Code: prestations de sécurité internationale pour le transport de produits chimiques dangereux et de liquides nocives en vrac dans le maritime  
n.a. - non applicable

#### **Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Gas 1; H220	
Liquefied gas; H280	

#### **Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

#### **Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit





## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 26100 Gaskartusche

Date de révision: 09.05.2017

Code du produit: 10826-0024

Page 9 de 9

(voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*